

Des meutes en concurrence.....

La mise en évidence de changement d'occupation territoriale par la génétique

Chacune des meutes défend âprement un territoire qui lui est propre, contre toute intrusion. C'est une concurrence de tous les jours qui s'opère et les comportements de marquages olfactifs et sonores, notamment en bordure de territoire sont les moyens utilisés par les loups pour « borner » leur domaine vital. Si ces limites sont relativement stables (à un fond de vallon près) en l'absence de changement de structure sociale des groupes, en revanche, elles sont sans cesse remises en cause par un rapport de force entre les différents groupes sociaux. La télémétrie est la méthode la plus appropriée pour mesurer les déplacements des animaux. Sur le long terme (sous réserve d'avoir des animaux équipés de colliers émetteurs VHF ou GPS) elle permet, à longueur d'année dans les différentes meutes, de relever les changements d'occupation de l'espace des territoires. Pour des raisons de coûts mais aussi et surtout de logistique, l'équipement de loups par des colliers n'est pas envisageable à grande échelle. Aussi, la génétique non-invasive réalisée sur les excréments et autres poils ou urines permet d'approcher le phénomène de façon efficace. L'avantage est sa faisabilité à grande échelle par la simple récolte des échantillons tout au long de l'année, réalisée par les correspondants du réseau.

C'est ce que nous avons observé dans les massifs du Queyras (Hautes Alpes) et de l'Ubaye (Alpes de Haute Provence) sur lesquels 3 meutes se partageaient jusqu'à présent l'espace, avec la meute du Haut Guil au nord Est, du Béal traversier au nord ouest et du Parpaillon-Ubaye au sud (figure ci-dessous). Grâce à une récolte intensive des échantillons par les correspondants du parc naturel régional du Queyras, de l'ONCFS et du Parc national du Mercantour, le typage génétique des individus a été réalisé au fil des années et leur appartenance à l'une ou l'autre des meutes a ainsi pu être défini. Nous avons déjà mis en évidence la fréquentation d'un sec-

teur des Hautes Alpes par la meute du Parpaillon-Ubaye en 2008 (cf QDN 20, p 18). Avec le recul nécessaire pour s'assurer de la stabilité du phénomène au fil du temps, l'ensemble des typages de 2004 à 2010 a été positionné sur carte, permettant ainsi de visualiser un changement d'organisation territoriale entre ces groupes au cours du premier semestre 2007. En effet, la meute du Béal-Traversier (EMR = 6 individus recensés l'hiver précédent) a repoussé la meute du Queyras pour prendre son territoire, favorisant ainsi l'accès de sa partie sud à celle du Parpaillon-Ubaye aujourd'hui présente à la fois sur les versants bas et haut alpin (jusqu'à Guil-lestre). Pour autant, on ne peut exclure une possible déstructuration de la meute du Haut Guil dans cette période ayant eu pour effet de laisser un territoire plus ou moins vacant à la meute du Béal Traversier. D'ailleurs, nous ne connaissons pas le devenir des ces animaux, puisque ceux-ci n'ont pas été ré-échantillonnés par ailleurs. Nous ne pouvons que noter cependant, la création dans cette même période, de la meute voisine du Val Varaita italienne, qui pourrait être issue de ce changement coté français.

Ainsi, la masse d'échantillons collectés permet de renseigner ces aspects spatiaux a minima de façon efficace. A minima seulement, car il subsiste une limite à l'interprétation de ces données dans la mesure où les échantillons ne sont pas récoltés de façon exhaustive sur le terrain. Contrairement à la télémétrie qui mesure tout endroit où l'animal se déplace, le ramassage des excréments dépend de l'endroit où les correspondants prospectent ! Aussi, si la génétique non-invasive permet de visualiser le changement d'emprise territoriale entre les meutes, elle ne peut être utilisée que comme mesure *a minima* de la surface du domaine vital.

C.D.

